



Association pour le Développement
de l'Animation, de la Culture et des Loisirs

LES NEWS DE L'ASSOCIATION

N° 1

Le 01 juillet 2024

Bonjour à tous,

Pour toutes celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer à la rencontre ouverte à tous les adhérents et sympathisants de l'ADACL ce samedi 29 juin, voici les dernières infos les plus marquantes

Le futur bâtiment

Le dossier administratif concernant l'autorisation de travaux déposé en mairie en mars nous a été retourné avec un avis favorable des commissions de sécurité et d'incendie (le SDIS63) et d'accessibilité. Cela signifie que le projet défini d'un commun accord entre l'ADACL d'une part et le bureau d'études et le bureau de contrôle mandatés par nos soins d'autre part a été accepté.

Il s'agit de respecter scrupuleusement les préconisations techniques mais on peut enfin envisager la suite de la démarche donc entamer une phase de réflexion concernant les travaux (devis, faisabilité technique, conseils à rechercher si besoin auprès du bureau de contrôle...)

Ensuite après avoir les éléments permettant d'évaluer le coût de ces travaux (actuellement une première fourchette est estimée entre 60 000 à 65 000 €) il faudra demander des devis pour travailler avec un maître d'œuvre (coût d'environ 12% du montant des travaux), ou bien un chef de chantier mais dans tous les cas de figure sous la tutelle d'un bureau de contrôle.

Ce travail de fournis est en cours, porté par une commission « travaux Hôtel de France » que vous pouvez rejoindre si vous le souhaitez

Descriptif rapide du projet : les rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étages, font partie de l'ERP donc peuvent être utilisés selon des modalités et des contraintes en terme de nombre de personnes et d'usage des espaces. Il y aura soit de l'accueil du public, soit de l'utilisation régentée par le droit du travail pour les salariés et professionnels travaillant sur ces lieux. Les anciennes parties de l'Hôtel de France seront interdites, vidées et isolées coupe-feu au moyen de portes ou de cloisons. Le sous-sol et l'ancienne écurie, eux aussi interdits au public, mais « espace de stockage et local technique » vont concentrer la plus grosse partie des travaux car devront être coupe-feu avec l'espace supérieur, l'appartement indépendant et les espaces tiers mitoyens

Appel à projet "Fabrique de Territoires" d'ici le 17 juillet 2024

L'ADACL répond à l'appel d'offre visant à consolider le modèle économique des Fabriques de territoire / Tiers - Lieux communiqué repéré fin juin 2024 par Anne.

La subvention potentielle est de 100 000 euros (versés fin 2024 et en 2026) et l'association répond aux critères exigés.

Le dossier mobilise une équipe au sein d'une commission « montage de dossiers subventions » coordonnée par Olivier Marx et Anne notamment.

Le choix validé par le Conseil d'Administration est de constituer un consortium d'associations et d'acteurs privés connus d'une petite dizaine d'acteurs du territoire, dont l'ADACL est "chef de file" pour cet appel d'offre

Début d'été studieux côté financements !

Nous allons essayer de revenir vers vous au fil de l'eau pour vous faire part des nouvelles les plus importantes concernant la vie de l'association et aussi de proposer avant la fin de l'année une autre réunion publique

Nous vous souhaitons un bon été

Le Conseil d'Administration de l'ADACL